



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SELLE-CRAONNAISE

Séance n°5 du 19 mai 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-neuf mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Doisneau-Lamy, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

Présents : Joseph JUGÉ, Séverine DERVAL, Sylvie BELLANGER, Lionel MOAL, Chantal JOUFFLINEAU, Olivier DERSOIR (arrivé au point II), Adrien JONCHERAY, Christophe BOIS, Guillaume BELOUARD, Danièle GODET, Mathieu FRÉMONT, Jacky LEPAGE, Cédric RIVRON.

Excusés : Samuel HOUILLOT, Christian BLAISE (donnant pouvoir à Joseph JUGÉ).

Secrétaire de séance : Lionel MOAL.

INTERVENTION DU DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION « LE NULLE PART AILLEURS »

APPROBATION DU PV DU 22 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte-rendu du conseil municipal du 22/04/2021.

DEMANDE D'AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR :

⇒ Demande d'achat d'une parcelle au lotissement de la Talbottière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de rajouter ce point à l'ordre du jour.

I. DECISION MODIFICATIVE N°1

Suite à la vérification du budget 2021 par la Trésorerie, une anomalie a été détectée.

Ainsi, une recette de 5 000 € a été inscrite au compte 775, hors il ne peut pas y avoir de prévision sur un compte de cession d'immobilisation.

C'est pourquoi, cette irrégularité doit être modifiée par le transfert des crédits sur un autre compte (7788) à l'aide d'une décision modificative.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre/cpte	Libellé	Recettes	Dépenses
775	Produit des cessions d'immobilisation	- 5 000,00 €	
7788	Autres produits exceptionnels	+ 5 000,00 €	
Total de la décision modificative n°1		0 €	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Adopte la décision modificative n°1 du budget principal 2021 telle que présentée ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes, pièces ou documents s'y rapportant.

II. VENTE TERRAIN ZONE ARTISANALE

(arrivée d'O. Dersoir)

Dossier reporté à une séance ultérieure du conseil municipal.

III. DELEGATION DE VENTE DE BIEN IMMOBILIER

Le 22 avril dernier, le Conseil Municipal a validé les nouvelles délimitations de la propriété située 11 rue de la Gare et a demandé une estimation de ce bien.

Pour information, les services des domaines ne sont dorénavant consultés que par les communes de plus de 2000 habitants et pour les biens dont le montant est supérieur à 180 000 €.

Suite à l'estimation présentée, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise la vente de la propriété située 11 rue de la Gare à La Selle-Craonnaise, pour un montant de 45 000 € négociable, les frais de notaire à la charge de l'acquéreur ;
- Autorise la délégation de la vente de ce bien par le biais d'un notaire et/ou d'un agent immobilier ;
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les actes, pièces et documents s'y rapportant.

IV. CONVENTION D'UTILISATION DES CHEMINS COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, comme présentée dans la note explicative jointe à la convocation pour ce conseil, que la société Grande Lande Energies a pour projet d'implanter et d'exploiter un parc éolien sur les communes de St Michel de la Roë et la Selle-Craonnaise.

Le Préfet de la Mayenne a délivré le 25 novembre 2019 un arrêté autorisant la construction et l'exploitation du parc éolien de Grande Lande. Dans le cadre de la préparation du chantier de construction, la Société d'exploitation souhaite obtenir diverses autorisations portant sur l'utilisation et la réalisation de travaux sur certains chemins ruraux et voies communales de la commune pour les besoins du parc éolien (accès et passage de câbles).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'autoriser la société d'exploitation** à utiliser, aménager, renforcer et passer des câbles sur les chemins ruraux et voies communales appartenant à la commune.
- **D'autoriser Monsieur Le Maire à signer** les conventions, qu'elles soient sous seing privé ou notariées, s'y afférant.

V. DEMANDE D'ACHAT D'UNE PARCELLE AU LOTISSEMENT DE LA TALBOTTIERE

Monsieur Quentin DUFLOS, domicilié 7bis rue de Vignouse à La Guerche-de-Bretagne (35130), sollicite pour la construction d'une maison d'habitation, l'acquisition du lot n° 35, cadastré ZO n° 200, d'une contenance de 715 m², dans le lotissement de la Talbottière 2, au prix de 15,00 € TTC le m², 10 725 € (TVA sur la marge comprise de 1 843.56 €).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** la vente par la Commune de la parcelle n° 35, cadastrée ZO n° 200, à Monsieur Quentin DUFLOS, d'une contenance de 715 m², au prix de 15,00 € le m², tous les frais en sus comprenant ceux de la vente, des branchements de l'eau et de l'électricité, étant à la charge de l'acquéreur ;
- **Donne** à Monsieur le Maire tous pouvoirs à l'effet de signer l'acte authentique de vente en l'étude de Maître MENARD, notaire à Craon et de remplir toutes les formalités administratives en découlant.

VI. RAPPORT DES COMMISSIONS

C
·
J
O
U
R
N
E
A
U

➤ Commission Espaces verts :

- Commission du 04/05 et visite du service technique lundi le 10/05.
- Fleurissement en cours de préparation avec de nouvelles espèces de fleurs et de nouvelles jardinières avec récupérateur d'eau.
- Aire de jeux : panneau SDU validé. Intervention en juin. Prévoir démontage des sols au dernier moment par le service technique.
- Parcelle près du terrain de foot achetée par la commune : un devis sera réalisé pour enlever l'escalier, les poteaux et le filet et pour araser le terrain.
- Mutualisation des services techniques avec la commune de Niaffles : entretien du terrain de foot pendant arrêt de l'agent et accord pour mise en commun du personnel lorsque de besoin.
- Fin du contrat de Martin Gendry au 31 mai.

➤ Commission Voiries/Urbanisme/... :

- Implantations des nouveaux panneaux sur poteaux existants quasi terminés.
- N° de voie : mode de distribution aux administrés à l'étude.
- Route du Ponceau : rdv avec Eurovia le 27/04. Intervention 1^{ère} quinzaine de juin.
- Panneaux refixés par Prosignal.
- PLU : Enquête publique du 17/04 au 19/05/2021. Dernière permanence le 19/05.

➤ **Commission Scolaire et Périscolaire**

- Réunion de la commission scolaire le 26/04.
- Rdv avec Mme Paillard le 07/05 pour gestion des plannings 2021/2022.
- Congés d'été des agents du périscolaire, demandés pour le 31/05.
- Filet contre les pigeons posé par Freddy sous le porche de l'école maternelle.
- Accord des enseignantes pour rangement des écoles les 8 et 9 juillet. Avec le service technique et les jeunes d'argent de poche.

➤ **Commission Affaires sociales**

- CCAS : réunion du 11/05 à 18h30 : compte-rendu.
- Argent de poche : annulation durant les vacances d'avril. Prochaine session à partir du 28/06. Plusieurs réunions de préparation sont prévus en juin avec les bénévoles, les jeunes et les agents communaux.

➤ **Commission Sport/Culture/ Animation et Communication**

- Réunion de la commission le 27/04 : compte-rendu.
- Prochaines réunions :
 - le 20/05 à 20h avec Tous en Selle
 - le 26/05 à 20h30 que la commission
 - le 09/06 à 20h30 avec TES, St Amadour, le Foyer des Charmilles et l'APE pour prépa Noël.
- Rdv le 27/04 avec Décolum pour guirlandes : compte-rendu.

➤ **Commission Finances/Vie économique**

- Taxes locales rectifiées à la demande de la Préfecture.

	Taux 2020	Taux 2021 DGFIP	Taux votés / modifiés
Taxe habitation	19,13 %	-	
Taxe foncier bâti	31,16 %	51,02 %	53,02 %
Taxe foncier non bâti	35,57 %	35,57 %	39,57 ⇒ 36,96 %

- Réunion de la commission le 02/06 à 20h30 : point budgétaire au 31/05/2021.

➤ **Commission Santé**

- Le Contrat Local de Santé de la CCPC s'est donné pour mission prioritaire la vérification de la qualité de l'air intérieur dans les Etablissements Recevant du Public de moins de 12 ans. Ce diagnostic doit être réalisé avant 2023.
Depuis 2020, plusieurs réunions ont eu lieu avec les élus afin de mettre en place une démarche commune à toutes les collectivités du Pays de Craon.
2 diagnostics sont à réaliser par les communes : un bilan technique des systèmes d'aération et de ventilation et un autre sur les sources de pollution.
7 bâtiments sont concernés à LSC : les 2 écoles, la garderie, la cantine, la bibliothèque, la salle DL (pour le RPE), le pavillon du cèdre (pour l'ALSH).
Les diagnostics sont en cours de réalisation mais il serait opportun qu'une personne de la commission bâtiment intervienne dans ce dossier. De plus, un plan d'actions est à effectuer avant la fin du mois : son aide serait judicieuse.

➤ **Commission Bâtiments**

- Nouvelle école :
 - Réunion de chantier du 11/05 et du 17/05 : compte-rendu.
 - Prochaine réunion de chantier le lundi 31 mai à 10h. (à confirmer)
 - Signature de l'achat du terrain Simons le 20/05 à 10h.
- Commerce : commission aménagement de la CCPC pour subvention : compte-rendu.
- Pavillon du Cèdre : pose du plafond acoustique terminés, éclairage à terminer et peinture à prévoir cet été.
- Salle Pauline d'Armaillé : réflexion en cours pour modifier le système de chauffage actuel.
- Orion :
 - Toiture : travaux terminés.
 - Orion : nettoyage complet effectué le 17/05.
 - Redémarrage des occupations à partir du 09/06 avec spectacle de la CCPC.
- Devis travaux électriques bâtiments communaux en cours d'études.

➤ **Autres**

- France Bleue Mayenne : intervention en direct le 04/05.
- Visite de sécurité à la Base de la Rincerie le 11/05.
- Elections des 20 et 27/06 : organisation compliquée : achats d'isoloirs, de plexi, ... (2380 €) + assesseurs et agents administratifs doivent être vaccinés. 2 lieux distincts.
- Bornage pour éoliennes « La Grande Landes » le 04/05.
- Rdv avec Valorem pour d'autres éoliennes le 27/05.

VII. DIVERS

⇒ Prochain conseil municipal le jeudi 17 juin à 20h30. Le suivant au ou 22/07/2021.

Fin de séance à 23h40

Joseph JUGÉ

Séverine DERVAL

Sylvie BELLANGER

Lionel MOAL

Chantal JOUFLINEAU

Samuel HOUILLOT
(Excusé)

Adrien JONCHERAY

Mathieu FRÉMONT

Danièle GODET

Jacky LEPAGE

Guillaume BELOUARD

Christian BLAISE
(Excusé)

Olivier DERSOIR

Cédric RIVRON

Christophe BOIS